



République Française

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton de Fruges

Séance du 7 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Envoyé en préfecture le 11/12/2020

Reçu en préfecture le 11/12/2020

Affiché le

ID : 062-216208751-20201207-D2020_51-DE

COMMUNE DE WARDRECQUES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Etaient présents : CAINNE Louis, BURKHART Antoine, CARPENTIER Isabelle, DECROIX Sonia, DELAHAYE René, DENAES Guy, DENIS Christine, HERMANT Sylvie, MARINELLI Nathalie, MEENS Denis, PRINS Annie, SCHOTTE Etienne

Etaient absents excusés : COCQUERELLE Caroline, CUCHEVAL Pascal, GERMAIN Stéphane

Etaient absents non excusés :

Pouvoirs : COCQUERELLE Caroline à DECROIX Sonia, CUCHEVAL Pascal à CAINNE Louis et GERMAIN Stéphane à DENAES Guy

Secrétaire de séance : Sonia DECROIX

Objet : Brasserie Goudale - Epannage.

Monsieur le Maire signale qu'une enquête publique a eu lieu sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Brasserie Goudale en vue de procéder à l'épannage du Fertimalt issu de son installation à Arques.

Une parcelle sur la commune est concernée, la parcelle ZA 8-9 d'une surface d'1,88 ha.

Après discussion, le conseil rend son avis : 4 votes pour, 4 défavorable et 7 abstentions.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le tribunal administratif Lille (5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX) dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Le Maire,



Louis CAINNE